

Cachan, le 11 décembre 2018

COMPTE-RENDU

Commission Habitat Cadre de vie

28 novembre 2018

Présents :

Mme PESCHEUX, Adjointe à la Maire en Charge de l'Habitat et du Logement,
Mme PAPAZIAN, Adjointe à la Maire en Charge de la Médiation, Prévention-Sécurité et
Tranquillité Publique
M. BEY, Directeur Général des Services
M. VERRIER, Directeur des services techniques
Mme ALESSANDRI, Responsable du service habitat-logement
M. NOTTE, Chargé de mission sécurité et tranquillité publique
M. VANTHOURNOUT, Responsable service collecte
Mme GUILHOU, Chargée de mission participation citoyenne
Mme LANCRAZ, Présidente de l'Amicale des locataires 27 rue de la Gare
Mme DEUEZ, Amicale des locataires 27 rue de la Gare
M. JEANJEAN, Amicale des locataires de la Tour de la Bièvre
Mme MERVELET, Amicale des locataires la Tour de la Bièvre
Mme BUSSON, Amicale des locataires Courbet-Saussaies
M. MONTUIRE, Amicale des locataires CGL Cité-Jardins
Mme GRIGNON, Amicale des locataires CGL Cité-Jardins
M. CHOPIN, Conseil syndical Résidence Les Arcades
Mme CARMINATI, Conseil syndical Résidence Le Pont Royal
M. PAPIN, Président du Conseil Syndical Résidence de Reims
M. MILLE, Conseil syndical Résidence La Cour Carrée
M. GUHUR, Président de la Copropriété des Arcades, 1 rue Camille Desmoulins
M. CHARLIER, Président du Conseil syndical, 25, avenue de la Division Leclerc
M. GERARD, Président du Conseil syndical, 30, avenue Louis Georgeon

Excusé :

M. BESNARD, Adjoint à la Maire en charge du Développement Durable, Urbanisme et Cadre
de Vie
M. NADEAU, Conseil syndical Résidence Cœur de Bièvre

Introduction

Ce compte-rendu a pour objectif de présenter un retour sur les échanges intervenus lors de la Commission Habitat Cadre de vie du 28 novembre 2018 et un relevé des souhaits formulés lors de ces échanges.

Mme PESCHEUX et Mme PAPAZIAN ont indiqué l'ordre du jour, à savoir :

- le bilan des visites de quartiers réalisées entre mars et mai 2018 ;
- un point sur les actions en cours sur la ville.

1) Echanges suite au bilan des visites de quartiers 2016

Mme ALESSANDRI a présenté un bilan des points relevés lors des visites de quartiers et des réponses apportées par les services municipaux et leurs partenaires. Au cours de la présentation, des discussions se sont engagées entre les Elues, les représentants des services de la Ville et les membres de la Commission Habitat Cadre de vie.

Il a été déploré un stationnement sur les voies dédiées à la circulation des vélos.

M. VERRIER confirme qu'en ce qui concerne la rue de la Gare, les services de la Ville se coordonnent régulièrement avec les services de la Mairie d'Arcueil pour mener des actions de propreté conjointes.

Les membres de la Commission Habitat Cadre de vie ont déploré les dégradations causées par les pigeons, en particulier au centre-ville. M. BEY a indiqué que la Ville et Cachan Habitat OPH étaient satisfaits de la solution du gel de répulsion anti-pigeons, identifiée par l'Inspecteur d'hygiène de la Ville et expérimentée avec succès sur le patrimoine de l'office de l'habitat municipal. M. BEY indique que la Ville communique auprès des commerces pour que ceux-ci suivent l'exemple de la Ville et de Cachan Habitat OPH. Il recommande la généralisation de l'utilisation de ce produit par les copropriétés.

Renseignements pris auprès du Service Communal d'Hygiène et de Santé, le répulsif anti-pigeons évoqué se présente sous la forme de coupelles adhésives qui constituent des leurres pour les pigeons. **Le produit s'intitule *Bird Free* et est notamment importé en France par la société Edialux.**

Autre sujet relatif à l'hygiène, M. MILLE, représentant la copropriété de la Cour carrée, dénonce un problème de rats causé selon lui par les jets de nourriture en provenance de l'immeuble du 17 rue Guichard. M. BEY rappelle que la Ville mène régulièrement des campagnes de dératisation et exprime le souhait que les copropriétés coordonnent leurs actions avec celle de la Ville. Toutefois, il reconnaît la nécessité que la Ville communique davantage sur ses interventions à l'attention des copropriétés.

Mme PESCHEUX informe les participants de l'installation d'un abris-bus à la Plaine, réclamé depuis plusieurs années.

Interpellé sur la dangerosité de la voie sous les arcades (entre la Poste et la bibliothèque), particulièrement glissante quand il pleut, M. VERRIER explique qu'il s'agit d'une voie privée mais avec une servitude de passage public. La Ville en assure l'entretien et les petites réparations. La Mairie envisage un remplacement du revêtement dans les prochaines années mais le budget nécessaire est conséquent. M. BEY annonce, en 2019, une concertation avec les habitants sur les abords de l'Hôtel-de-Ville, au cours de laquelle sera abordée la question des cheminements.

En matière de sécurité, M. MILLE rappelle les problèmes que connaît la rue Guichard : circulation de scooters, deux-roues et même de voitures. Il demande que la police municipale passe pour verbaliser. Mme PAPAZIAN précise que c'est déjà le cas et que tous les véhicules qui stationnent dans la partie piétonne sont verbalisés. Néanmoins, elle indique être consciente de la nécessité de poursuivre cette action.

Au sujet de la vidéo-surveillance, réclamée par certains habitants, les représentants de la Ville déclarent unanimement que si celle-ci présente un réel intérêt dissuasif dans les lieux clos, elle est peu pertinente dans les espaces d'allées et venues où se pose, en sus, la problématique des libertés publiques.

Mme PESCHEUX rappelle la nécessité pour les habitants gênés par des nuisances sonores de contacter la police nationale. En effet, les Elus ne peuvent relayer ces problématiques que si les habitants se manifestent. Mme PAPAZIAN indique que pour faciliter cette démarche, le commissariat a mis en place une adresse email dédiée aux signalements des habitants : **commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr**

2) Présentation des actions en cours sur la Ville

- Stationnement

Mme PAPAZIAN fait un point d'information sur la poursuite de la réflexion sur le stationnement. Elle annonce la création d'une commission dédiée dans chaque comité de quartier pour poursuivre la réflexion sur le stationnement. Le lancement de cette nouvelle démarche est prévu le 17 décembre prochain. Une réunion de restitution du travail des commissions aura lieu courant mars 2019.

-Propreté et tri des ordures ménagères

En matière de propreté, Mme PESCHEUX constate un meilleur respect des règles de sortie des containers de déchets ménagers, avec un bémol néanmoins pour les encombrants. Au sujet du compostage, Mme PESCHEUX invite les participants à consulter **le site internet du Syctom : www.jecomposteenville.fr**

3) Prochains travaux de la Commission Habitat Cadre de vie

Interrogé sur la question des commerces en ville, M. BEY reconnaît que la situation est un sujet de préoccupations pour la Mairie, notamment rue Guichard. Il déplore la prolifération de commerces peu qualitatifs ouverts tard le soir, pour lesquels il demande systématiquement une intervention du Service Communal d'Hygiène et de Santé. M. BEY précise que la Ville a le souci de faire venir des commerces de qualité et de rétablir une presse à Cachan.

Mme PESCHEUX propose que la commission se réunisse à nouveau dans six mois pour faire un point sur les actions menées par la Ville.